



Licence de Sciences Humaines  
Mention Histoire de l'Art et Archéologie  
LICENCE 2



Programme

2018-2019

## Calendrier 2018/2019

### SEMESTRE 1

Du 3 au 7 septembre

Réunion de rentrée le 3 septembre

Du 10 au 14 septembre

Début des CM

Du 17 au 21 septembre

Début des TD et UE d'Ouverture

#### VACANCES DE LA TOUSSAINT

Du samedi 27 octobre après les cours au lundi 5 novembre au matin

Du 17 au 21 décembre

Semaine de rattrapage des cours et TD

#### VACANCES DE NOEL

Du samedi 23 décembre 2018 après les cours  
au lundi 7 janvier 2019 au matin

#### EXAMENS du semestre 1

Du lundi 7 janvier au vendredi 18 janvier 2019

### SEMESTRE 2

reprise des cours le 21 janvier 2019

#### VACANCES D'HIVER

Du samedi 16 février 2019 après les cours au lundi 25 février 2019 au matin

#### VACANCES DE PRINTEMPS

Du samedi 13 avril au lundi 29 avril au matin

#### ATTENTION !!!!

FIN DES COURS DU 2ème SEMESTRE : Samedi 4 mai 2019

#### EXAMENS du semestre 2

Du lundi 6 mai 2019 au samedi 18 mai 2019

#### Examens de la 2ème session (RATTRAPAGES)

Du mercredi 19 juin 2019 au mardi 2 juillet 2019

**Responsable du Département**

Isabelle Marinone

**Co-Responsable du Département**

Valérie Dupont

**Responsables d'années**

Licence 1 : Valérie Dupont

Licence 2 : Arianna Esposito

Licence 3 Histoire de l'art : Denis Cailleaux

Licence 3 Archéologie : Laurent Popovitch

**Secrétariat du Département**

Aurélie De Vos

**Bureau 123**

**Pour toutes questions ou demandes administratives, s'adresser à**

**Aurélie De Vos :**

**[aurelie.de-vos@u-bourgogne.fr](mailto:aurelie.de-vos@u-bourgogne.fr)**

**ou à défaut :**

**[youssef.el-hanbali@u-bourgogne.fr](mailto:youssef.el-hanbali@u-bourgogne.fr)**

**Pour toutes questions ou demandes pédagogiques, s'adresser aux responsables de l'année concernée.**



## SEMESTRE 3



**UE 1 Disciplinaire  
De la Pré-protohistoire à l'Antiquité**

**Archéologie et Histoire de l'art de l'âge du bronze**

**CM : Stefan WIRTH**

**TD : Communiqué ultérieurement**

Ce cours sera consacré aux principaux groupes culturels de l'Âge du bronze européen, à leur évolution dans le temps et dans l'espace. Nous étudierons les contextes d'émergence de la métallurgie et d'autres innovations caractéristiques des âges des métaux ; nous aborderons aussi l'établissement d'une chronologie spécifique à l'Âge du bronze. Nous dresserons un panel des entités chrono culturels les plus importants et travaillerons sur des aspects méthodologiques variés.

Dans le cadre des travaux dirigés, les exposés préparés par les étudiants seront l'occasion d'approfondir des aspects thématiques effleurés en cours et d'apporter des éclairages approfondis sur des sites ou des découvertes emblématiques de l'époque.

Quelques éléments bibliographiques :

A. Harding et H. Fokkens (dir.), *The Oxford Handbook of the European Bronze Age*, Oxford : Oxford University Press, 2013.

*L'Europe au temps d'Ulysse. Dieux et héros de l'Âge du Bronze*, 25<sup>e</sup> exposition d'art du Conseil de l'Europe, Paris : Réunion des Musées Nationaux, 1999.

J. Briard, *L'Âge du Bronze en Europe. Économie et société 2000—800 av. J.-C.*, Paris : Errance, 1997 (Collection des Hespérides).

K. Kristiansen et Th. B. Larsson, *The Rise of Bronze Age Society : Travels, Transmissions and Transformations*, Cambridge : Cambridge University Press, 2005.

J.-P. Mohen et Ch. Eluère, *L'Europe à l'âge du bronze. Le temps des héros*, Paris : Gallimard, 1999 (Découvertes Gallimard, Histoire, 378).

C. Mordant, M. Pernot et V. Rychner, *L'atelier du bronzier en Europe du XXe au VIIIe siècle avant notre ère*, Actes du colloque Bronze 96, Neuchâtel et Dijon, Paris : C.T.H.S., 1998.

Modalités de contrôle des connaissances :

**CM** : Session 1 : un écrit de 1h30 (dissertation ou commentaire de documents).

Session 2 : un écrit de 1h30 de rattrapage (dissertation ou commentaire de documents).

**TD** : Le contrôle continu aura lieu tout au long du semestre, durant les séances de TD.

**ATTENTION : PAS DE RATTRAPAGE pour les notes de TD !!!**

**Contact** : stefan.wirth@u-bourgogne.fr

**UE 2 Disciplinaire  
De l'Antiquité au Moyen Age**

**Archéologie et histoire de l'art de Rome**

**CM : Laurent Popovitch**

Pendant les premières séances, la sculpture de Rome et du monde romain est étudiée, de l'époque républicaine jusqu'à l'époque impériale, en insistant sur l'importance des traditions étrusque et grecque. Sont notamment étudiés les portraits funéraires, la sculpture des monuments funéraires, les statues de culte, les portraits impériaux et les reliefs historiques. Dans la seconde partie du semestre, c'est à la peinture que le cours s'intéresse. L'évolution de la peinture murale romaine est décrite dans le détail (les quatre "styles pompéiens"), ainsi que la tradition des portraits peints du Fayoum. La mosaïque romaine est ensuite présentée (technique, origines hellénistiques, diffusion), en insistant sur le répertoire iconographique traditionnel, sur les exemples pompéien, gaulois et africain, et sur certains tableaux exceptionnels. Les arts mineurs sont ensuite abordés à travers certains trésors d'orfèvrerie et des productions de la glyptique (camées et pierres gravées). Le cours s'achève par une présentation de l'iconographie monétaire romaine, qui met l'accent sur la guerre des images qu'a connue le monde romain à l'époque des guerres civiles.

Tout au long de ce cours et des TD qui l'accompagnent, un effort particulier est porté sur l'acquisition d'une chronologie et d'un vocabulaire spécifique. Les exemples choisis sont d'un nombre limité afin de pouvoir être bien retenus.

Quelques éléments bibliographiques :

- Balty (J.-C.) et Cazes (D.), Sculptures antiques de Chiragan, Toulouse, Mus. St. Raymond, 2005.  
Baratte (F.) et Painter (K.), Trésors d'orfèvrerie gallo-romains, Paris, RMN, 1989.  
Barbet (A.), La peinture murale romaine. Styles décoratifs pompéiens, Paris, Picard, 1985  
Doxiadis (E.), Portraits du Fayoum, Paris, NRF/Gallimard, 1995.  
Guiraud (H.), Intailles et camées romains, Paris, Picard, 1996.  
Mazzoleni (D.) et Pappalardo (U.), Fresques des villas romaines, Paris, Mazenod, 2004.  
Pappalardo (U.) et Ciardello (R.), Mosaïques gréco-romaines, Paris, Mazenod, 2010.  
Rebuffat (F.), La monnaie dans l'Antiquité, Paris, Picard, 1996.  
Sauron (G.), L'idéologie plastique des idéologies politiques et religieuses, Rome, 1999.  
Strong (A.), Roman Sculpture from Augustus to Constantine, Londres, Duckworth, 1907.

Modalités de contrôle des connaissances :

**CM** : SESSION 1 : Un écrit de 2h: dissertation ou commentaire de documents.

SESSION 2 : Un écrit de 2h de rattrapage: dissertation ou commentaire de documents.

**TD** : Le contrôle continu aura lieu tout au long du semestre, durant les séances de TD

**ATTENTION : PAS DE RATTRAPAGE !!!**

**Contacts** : laurent.popovitch@u-bourgogne.fr

**UE 3 Disciplinaire  
De l'époque moderne à l'époque contemporaine**

**Histoire de l'Art contemporain**

**CM et TD : Alain Bonnet**

Contenu donné lors de la réunion de présentation de pré-rentree du 3 septembre 2018

Modalités de contrôle des connaissances :

**CM :** SESSION 1 : Un écrit de 2 heures : dissertation ou commentaire de documents.

SESSION 2 : Un écrit de rattrapage: dissertation ou commentaire de documents.

**TD :** Le contrôle continu aura lieu tout au long du semestre, durant les séances de TD

**ATTENTION : PAS DE RATTRAPAGE !!!**

**Contact :** [alain.bonnet@u-bourgogne.fr](mailto:alain.bonnet@u-bourgogne.fr)

**UE 3 Disciplinaire**  
**Epoque contemporaine**

**Histoire artistique et sociale du Cinéma : les formes modernes**

**CM : Isabelle Marinone**

Dès la fin des années 1950 jusqu'aux années 1980, le cinéma de fiction renaît sous l'angle de la modernité. La Nouvelle Vague (dans ses différentes formes hexagonales et américaines), le cinéma de la contre-culture, le cinéma indépendant, le cinéma underground (de l'avant et de l'après 1968), le Nouvel Hollywood, affirment une nouvelle vision du cinéma, plus détachée de la question industrielle et des grands modèles hollywoodiens d'alors. Le film d'auteur prend forme. Durant la période, l'Asie, le Moyen Orient, l'Afrique et l'Amérique latine, réalisent leurs propres cinémas légitimés aux yeux du monde par les grands festivals internationaux, à l'image de Cannes ou de Venise. De l'histoire de la création des grandes œuvres de cinéma à celle des pratiques et des techniques du film, de la conception des métiers du cinéma à l'analyse formelle des productions, ce cours d'initiation à la discipline tentera de croiser plusieurs de ces approches historiques qui se répondront mutuellement et dessineront ainsi un panorama du cinéma de l'époque. Avec pour appui quelques extraits de films projetés, ainsi qu'un corpus de textes critiques et théoriques, il s'agira de saisir les éléments fondamentaux de cette période Moderne pour l'industrie du film.

Les indications bibliographiques et filmographiques, ainsi que les corpus de documents textuels, seront distribués lors des premiers cours. La connaissance de ces objets sera indispensable tant pour le suivi des cours que pour les examens de fin de semestre.

Quelques éléments bibliographiques

Antoine de Baecque, *La Nouvelle Vague : portrait d'une jeunesse*, Paris, Flammarion, 1998.

Peter Biskind, *Le Nouvel Hollywood : Coppola, Lucas, Scorsese, Spielberg.. La révolution d'une génération : document*, Paris, Le Cherche Midi, 2008.

Dominique Noguez, *Une renaissance du cinéma : le Cinéma Underground américain : histoire, économie, esthétique*, Paris, Klincksieck, 1985.

Quelques éléments filmographies

*Gloria* de John Cassavetes

*A bout de souffle* de Jean-Luc Godard

*Taxi driver* de Martin Scorsese

Sitographie pertinente :

- <http://www.cadrage.net>

- <http://www.critikat.com/>

- <http://www.afrhc.fr/>

- <http://www.cinematheque.fr/>

Modalité de contrôle des connaissances

**CM :** Un écrit de 2h. Dissertation ou Commentaire de document

**Contact :** [isabelle.marinone@u-bourgogne.fr](mailto:isabelle.marinone@u-bourgogne.fr)



**UE 4 Langues vivantes**

(informations sous réserve de validation par le département de langues)

NB Le choix d'une langue vivante est obligatoire.

**Allemand : M. Forgeot**  
**Anglais : M. Jacquin**  
**Espagnol : M. Sangirardi**  
**Italien : Mlle Gaudin**

**ATTENTION, LA LANGUE CHOISIE SERA LA MEME**  
**PENDANT LES 3 ANNEES DE LICENCE**

Modalités de contrôle des connaissances :

**Voir modalités avec l'enseignant**

**Allemand**

Contact : [vincent.forgeot@u-bourgogne.fr](mailto:vincent.forgeot@u-bourgogne.fr)

**Anglais**

Contact : [francois.jacquin@u-bourgogne.fr](mailto:francois.jacquin@u-bourgogne.fr)

**Italien**

Contact : [helene.gaudin@u-bourgogne.fr](mailto:helene.gaudin@u-bourgogne.fr)

**UE 4 Langues vivantes et outils**

**Culture et Usages Numériques**

**CM et TD : Arnaud Mazoyer**

L'enseignement est dispensé sous la forme de 10h de CM et 12 h de travaux dirigés avec des travaux personnels obligatoires. Les évaluations se feront sur PC lors des TD.

Les contenus de formation reposent sur le référentiel national de compétences numériques PIX qui abordent les thématiques Information et données, Communication et collaboration, Création de contenu, Protection et sécurité et Environnement numérique.

**UE 5 Ouvertures**

**Arts et Civilisations : Moyen-Orient ancien**

**CM et TD : Perrine KOSMANN, Sabine LEFEBVRE, Stefan WIRTH**

Contenu donné lors de la réunion de présentation de pré-rentree du 3 septembre 2018

**Contact :** stefan.wirth@u-bourgogne.fr

**UE 5 Ouvertures**

**Ouverture**

**Consulter le Livret des Enseignements d'Ouverture**



## SEMESTRE 2



**UE 6 Disciplinaire**  
**De la Pré-protohistoire à l'Antiquité**  
**Archéologie et Histoire de l'âge du fer**

**CM : Stefan Wirth**

**TD : Léonard Dumont, Tony Fouyer**

Ce cours propose une initiation à l'Âge du fer en Europe. Il sera consacré à l'étude des entités chrono culturelles de la zone alpine et de la zone située au nord des Alpes : civilisations dites de *Hallstatt* (Premier Âge du fer) et de *La Tène* (Deuxième Âge du fer). La présentation d'un nombre de sites emblématiques de la période considérée nous permettra d'aborder des aspects historiographiques et méthodologiques. À la lumière de découvertes récentes, nous examinerons des concepts d'interprétation traditionnels et novateurs.

Dans le cadre des travaux dirigés, les exposés préparés par les étudiants seront l'occasion d'approfondir des aspects thématiques effleurés en cours et d'apporter des éclairages approfondis sur des sites ou des découvertes emblématiques de l'époque.

Quelques éléments bibliographiques

F. Müller (dir.), *L'art des Celtes : 700 av. J.-C. – 700 apr. J.-C.*, Bruxelles : Fonds Mercator, 2009.

P. Brun et P. Ruby, *L'âge du Fer en France : premières villes, premiers états celtiques*, Paris : Inrap / La Découverte, 2008.

D. Vitali, *Les Celtes, trésors d'une civilisation ancienne*, Vercelli : Edizioni White Star, 2013.

A. Kern, et al., *Hallstatt 7000, vor 7000 Jahren / 7000 years before today*, Baden : Edition Lammerhuber, 2011.

S. Moscati, et al. (dir.), *I Celti, cat. Palazzo Grassi*, Milano : Bompiani, 1991, et rééd.

Modalités de contrôle des connaissances :

**CM** : Session 1 : un écrit de 2 h (dissertation ou commentaire de documents).

Session 2 : un écrit de 2 h de rattrapage (dissertation ou commentaire de documents).

**TD** : Le contrôle continu aura lieu tout au long du semestre, durant les séances de TD.

**ATTENTION : PAS DE RATRAPAGE pour les notes de TD !!!**

**Contact** : stefan.wirth@u-bourgogne.fr

**UE 7 Disciplinaire  
De l'Antiquité au Moyen Age**

**Histoire de l'art et archéologie du Moyen-Age**

**L'architecture des nouveaux monastères (XIIe-XIIIe siècles)**

**CM et TD : Denis Cailleaux**

*(6 premières semaines)*

Les religieux de l'Occident chrétien, issus de la réforme monastique des XIe-XIIe siècles, ont développé à travers la Chrétienté une architecture spécifique, adaptée à leur mode de vie et à leur spiritualité. Le cours présentera les caractères généraux et particuliers des édifices bâtis les moines cisterciens et Chartreux, les chanoines réguliers de Prémontré et les religieux mendiants, d'après l'étude du patrimoine conservé et l'apport de l'archéologie.

Quelques éléments bibliographiques :

ANIEL (Jean-Pierre), *Les Maisons de chartreux : des origines à la chartreuse de Pavie*, Paris : Arts et métiers graphiques, 1983.

KINDER (Terryl N.), *L'Europe cistercienne*, La-Pierre-Qui-Vire : Zodiaque, 1997.

PRESSOUYRE (Léon), *Le Rêve cistercien*, Paris : Découverte Gallimard, 1990.

Clairvaux. *L'aventure cistercienne* – (Catalogue d'exposition) Coédition Somogy-Éditions d'art et Département de l'Aube, environ 600 pages, 2015.

VOLTI (P.), *Les couvents des ordres mendiants et leur environnement à la fin du Moyen âge dans le Nord de la France et les anciens Pays-Bas méridionaux*, Paris : CNRS éd., 2003.

**Contact :** denis.cailleaux@u-bourgogne.fr

**Les arts européens aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles**

**CM et TD : Daniel Russo**

*(Seconde partie du semestre)*

À partir du moment des Croisades et des rencontres, mais aussi des ruptures et des conflits qu'elles ont entraînés, nous prenons en compte la circulation à travers le continent européen des modèles et des formes d'un art en dialogue, parfois en partage, auprès des sociétés du temps : l'Église, l'Empire, les royaumes ; les campagnes et les villes. Nous insistons, notamment, sur les formes et les modes artistiques dans l'espace de la Bourgogne.

Modalités de contrôle des connaissances :

**CM :** SESSION 1 : Un écrit de 2 h : dissertation ou commentaire de documents.

SESSION 2 : Un écrit de 2 h de rattrapage : dissertation ou commentaire de documents.

**TD :** Le contrôle continu aura lieu tout au long du semestre, durant les séances de TD

**ATTENTION : PAS DE RATTRAPAGE !!!**

**Contact :** daniel.russo@u-bourgogne.fr

**UE 8 Disciplinaire**  
**De l'époque moderne à l'époque contemporaine**

**Histoire de l'art moderne : Les arts en Europe (1600-1800)**

**CM et TD : Gabriel Batalla--Lagleyre**

Ce cours d'initiation à l'histoire de l'art des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles s'ouvrira sur la Rome d'Annibal Carrache et de Caravage pour se terminer dans le Paris de Jacques-Louis David. Il s'attachera à faire le point sur l'essentiel des formes de la création artistique (peinture mais aussi architecture, sculpture, arts graphiques et arts décoratifs) et sur les principales questions qui se posent à l'historien de l'art des temps modernes.

Les six premières séances suivront un déroulé chronologique en distinguant les principaux foyers européens (Italie, France, Flandres et Pays-Bas). Les six dernières séances répondront de façon transversale à des thématiques précises qui permettront d'ouvrir le champ de l'histoire de l'art (le statut de l'artiste, la théorie de l'art et la critique, le mécénat et le marché de l'art, les arts de cour, l'autonomisation des genres mineurs, les arts graphiques).

Quelques éléments bibliographiques :

- Claude Mignot et Daniel Rabreau dir., Histoire de l'art. Temps modernes (XV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles), Paris, 2007
- Anthony Blunt, Art et architecture en France, 1500-1700, Paris, 1983
- Rudolf Wittkower, Art et architecture en Italie, 1600-1750, Paris, 1991

Modalités de contrôle des connaissances :

**CM :** Un écrit de 2h à la session 1 et un écrit de 2h à la session 2.

**TD :** Un exposé oral ou écrit. **PAS DE RATRAPAGE à la session 2.**

**Contact :** gabriel\_batalla@hotmail.fr

**UE 8 Disciplinaire**  
**Epoque contemporaine**

**Histoire artistique et sociale du Cinéma : Analyse d'images filmiques**

**CM : Isabelle Marinone**

Ce cours d'initiation à l'esthétique du cinéma vise à la connaissance des notions d'analyse de l'image filmique. Il s'appuie sur des exemples de films (du film de fiction classique au film expérimental), et explore à partir de ces derniers la continuité des notions picturales au travers du 7ème Art (cadre et champ, composition, point de vue, couleur et lumière, figuration et abstraction, etc.).

Les indications bibliographiques et filmographiques, ainsi que les corpus de documents textuels, seront distribués lors des premiers cours. La connaissance de ces objets sera indispensable tant pour le suivi des cours que pour les examens de fin de semestre.

Sitographie pertinente :

- <http://www.cadrage.net>
- <http://www.critikat.com/>
- <http://www.afrhc.fr/>
- <http://www.cinematheque.fr/>

Modalité de contrôle des connaissances

**CM :** Un écrit de 2h. Dissertation ou Commentaire de document

**Contact :** [isabelle.marinone@u-bourgogne.fr](mailto:isabelle.marinone@u-bourgogne.fr)

## **UE 9 Langues vivantes, outils techniques et professionnels**

### **Langues vivantes**

(informations sous réserve de validation par le département de langues)

NB Le choix d'une langue vivante est obligatoire.

**Allemand : M. Forgeot**  
**Anglais : M. Jacquin**  
**Espagnol : M. Sangirardi**  
**Italien : Mlle Gaudin**

**ATTENTION, LA LANGUE CHOISIE SERA LA MEME  
PENDANT LES 3 ANNEES DE LICENCE**

Modalités de contrôle des connaissances :

**Voir modalités avec l'enseignant**

#### **Allemand**

Contact : [vincent.forgeot@u-bourgogne.fr](mailto:vincent.forgeot@u-bourgogne.fr)

#### **Anglais**

Contact : [francois.jacquin@u-bourgogne.fr](mailto:francois.jacquin@u-bourgogne.fr)

#### **Italien**

Contact : [helene.gaudin@u-bourgogne.fr](mailto:helene.gaudin@u-bourgogne.fr)

## **Culture et Usages Numériques**

### **CM : Arnaud Mazoyer**

L'enseignement est dispensé sous la forme de 24 h de travaux dirigés avec des travaux personnels obligatoires. Les évaluations se feront sur PC lors des TD.

Les contenus de formation reposent sur le référentiel national de compétences numériques PIX qui abordent les thématiques Information et données, Communication et collaboration, Création de contenu, Protection et sécurité et Environnement numérique.

Parallèlement à cette formation CUN et aux évaluations comptant pour l'UE, les étudiants de L2 HAA passeront la certification nationale PIX et recevront un profil de compétences numériques certifiés par le Ministère de l'Enseignement supérieur.



## Métiers de l'archéologie

**CM et TD : Communiqué ultérieurement**

### Métiers de la muséologie (stage en mai)

**CM (6 h) et TD (6 h) : Sandrine Balan**

Ce cours vise à appréhender les notions de muséologie et à donner un aperçu du monde muséal, que ce soit au niveau historique, technique, organisationnel ou professionnel. Les séances de CM seront consacrées à l'histoire des musées, à la conservation et préservation du patrimoine, à la muséographie et aux expositions temporaires. Les TD seront également l'occasion de visiter les musées dijonnais et des réserves.

Un stage d'observation de trois jours doit également être réalisé (vacances de février ou avril), soit dans un lieu patrimonial trouvé à l'initiative de l'étudiant, soit dans un service muséal ou patrimonial à Dijon (nombre de places limité). Ce stage donnera lieu à une évaluation.

#### Quelques éléments bibliographiques

GOB A., *Muséologie, Histoire, développements, enjeux actuels*, Paris, 2003.

RIVIERE G., *La muséologie selon G. Rivière*, Paris, 1989.

SCHAER R., *L'invention des musées*, Paris, 1993.

SIRE M.A., *La France du Patrimoine*, Paris, 1994.

#### Modalités de contrôle des connaissances :

**CM :** Un écrit de 2 heures : questions ou dissertation

Un écrit de rattrapage: questions ou dissertation

**TD :** Note de stage (pas de rattrapage de stage)

## UE 5 Ouvertures

### Histoire de la photographie

#### CM : Joël Petitjean

Introduction générale à l'histoire de la photographie pour appréhender les spécificités de ce médium et la complexité de ses relations avec l'art. Acquisition de connaissances de base. En douze heures de cours magistraux durant un seul semestre, cet enseignement traitera de l'histoire de la photographie depuis ses origines jusqu'au pictorialisme et à ses renouvellements au début du XXe siècle. Après une présentation à dominante chronologique (séances 1 à 8) où les évolutions techniques et industrielles de la photographie seront mises en parallèle avec les bouleversements qu'elle engendra dans les usages sociaux et artistiques par la diversification de ses domaines d'application, la « conquête » de nouveaux « territoires » et la production d'images nouvelles, une approche thématique et transversale (séances 9 à 12) sera privilégiée, mettant en lumière la complexité de la dualité objet documentaire / objet esthétique qui constitue une des caractéristiques de la photographie.

#### Quelques éléments bibliographiques

*Histoire de voir*, Paris, Centre national de la photographie, coll. Photo-poche, 1989. 3 vol.

*Nouvelle histoire de la photographie*, Paris, Bordas / Adam Biro, 1994, sous la direction de Michel Frizot. Réédition chez Larousse, 2001.

Lemagny (Jean-Claude), Rouillé (André), *Histoire de la photographie*, Paris, Bordas, 1986. [bibliothèque d'histoire de l'art]

Günthert (André), Poivert (Michel), *L'Art de la photographie. Des origines à nos jours*, Paris, Citadelles & Mazenod, coll. L'art et les grandes civilisations, 2007. [bibliothèque universitaire]

Bajac (Quentin), *La photographie. Du daguerréotype au numérique*, Paris, Gallimard, 2010. [bibliothèque universitaire]

#### Modalités de contrôle des connaissances

CM : Ecrit, exposé ou dossier

**Contact :** Joel.Petitjean@u-bourgogne.fr

### Ouverture

**Consulter le Livret des Enseignements d'Ouverture**

## **Ce qu'il faut savoir sur les Stages (facultatif)**

Le « stage » de L2, dont la durée doit être de 10 jours est un stage FACULTATIF en milieu professionnel dans les disciplines liées à l'histoire de l'art et l'archéologie (un maximum de 15 jours peut-être pensé pour l'archéologie). Il doit permettre à l'étudiant une première incursion dans le milieu professionnel. Pour autant, il n'a rien à voir avec un contrat de travail.

Le choix du stage à l'initiative de l'étudiant se fait avec un enseignant référent qui autorise et évalue.

Ce stage doit être réalisé dans l'année universitaire concernée (soit du 1er septembre 2018 au 30 septembre 2019) et en dehors des temps de cours (soit durant les interruptions universitaires : vacances de la Toussaint, de Noël, d'Hiver, de Pâques et périodes de grandes vacances).

Aucun stage durant les temps de cours ne sera autorisé. Le stage doit par ailleurs faire l'objet d'un rapport évalué par un enseignant référent à l'issue de celui-ci.

L'étudiant futur stagiaire doit impérativement fournir une police d'assurance couvrant sa responsabilité civile.

Les conventions de stage sont signées par 5 personnes : le stagiaire (ou son représentant), l'enseignant référent, le tuteur et les structures de formation et d'accueil. Il est rappelé que la signature de la convention par les 5 signataires doit être préalable à la période de stage.

Un temps minimum est nécessaire à l'instruction des conventions par les services de scolarité et la signature du directeur. Ce temps ne pourra être inférieur à une semaine avant la date de début de stage.

En cas de non-respect de cette période d'instruction, la convention ne pourra être ni validée, ni signée par le directeur de l'UFR.

Les conventions d'accueil (prévues principalement pour les étudiants de l'uB accueillis dans les structures de recherche de l'uB (laboratoires, centres de recherche) seront limitées à 4 semaines.

**Etudier au Département d'Histoire de l'art et d'Archéologie,  
et à l'Université**

**Contrairement aux enseignements donnés dans le secondaire, les cours dispensés à l'Université relèvent de créations intellectuelles réalisées par des enseignants-chercheurs en lien direct avec leurs propres travaux de recherches.**

**L'Université ne connaît donc pas d'uniformisation des méthodes et des enseignements. Chaque enseignant(e) possède sa propre manière de traiter d'un sujet et d'une discipline. A ce titre, chaque enseignant(e) est un auteur (e).**

**C'est la raison pour laquelle tout enregistrement des cours et des enseignant(e)s est formellement interdit (audio, film, photo). De la même manière, aucun document ou élément liés aux cours ou aux professeurs ne doit apparaître sur internet sous peine de sanction.**

**Le travail de l'enseignant-chercheur se divise ainsi : une partie de son emploi du temps (pour moitié) est consacrée à la recherche, et une autre partie de son planning s'attache aux enseignements et à l'encadrement des étudiant(e)s avancé(e)s dans leurs études (Masters, Doctorants).**

**En échange de l'investissement fourni par les enseignants-chercheurs, l'étudiant(e) doit, au minimum :**

- Etre présent en cours et Respecter les enseignant(e)s en arrivant à l'heure.**
- Réviser régulièrement les enseignements pour bien suivre l'évolution des cours.**
- Lire chaque semaine des ouvrages ou des articles en rapport avec les cours.**
- Travailler à la Bibliothèque Universitaire en dehors des temps de cours.**
- Remettre les travaux demandés en temps et en heure.**
- Rester toujours ouvert et curieux face aux thèmes abordés, aux disciplines et aux méthodes adoptées.**
- S'adresser aux enseignant(e)s avec correction (à l'oral avec le sourire, et à l'écrit avec les formules de politesse consacrées).**
- Sortir le plus souvent visiter des expositions, des musées, des lieux culturels, et aller au cinéma.**

## LE PLAGIAT

### Plagier, c'est :

- **S'approprier le travail créatif de quelqu'un d'autre (ouvrage, site web, article) et de le présenter comme sien.**
- **Inclure dans son propre travail des extraits de textes (livres, articles, sites web) provenant de sources externes et les intégrer à son propre travail sans en mentionner la provenance.**
- **Modifier le texte d'un auteur en remplaçant ses mots par des synonymes.**
- **Traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance.**
- **Résumer l'idée originale d'un auteur en l'exprimant dans ses propres mots, mais en omettant d'en mentionner la source.**
- **Utiliser le travail d'un(e) autre étudiant(e) et le présenter comme le sien (et ce, même si cette personne a donné son accord).**
- **Acheter un travail sur le web et le présenter comme le sien.**

Le plagiat le plus fréquent revient à la copie de tout ou partie d'un document qui n'est pas sien et dont on ne cite pas la référence.

D'un point de vue juridique, le plagiat est un délit :

**« Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayant cause est un délit. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque. » Article L.122-4 du Code de la propriété intellectuelle.**

Il se peut que certains étudiants ne se rendent pas compte de ce qui constitue le plagiat et des conséquences de leurs actions. Toute partie de travail reposant sur du plagiat sera considérée comme nulle, à l'écrit comme à l'oral. Dans tous les cas, l'étudiant(e) fera l'objet d'un rapport transmis en conseil de discipline.

Les sanctions sont proportionnelles à la gravité de la faute et vont de l'avertissement à l'exclusion durant 5 ans de tout établissement public du supérieur, voire à l'exclusion définitive. L'attribution d'une sanction entraîne l'annulation des examens.

Outre l'ensemble de ces considérations, et en dehors même de la feignantise qu'il induit,

**LE PLAGIAT MONTRE L'INCAPACITE DE PENSER PAR SOI-MEME !**

**Les dossiers réalisés à la maison : déclaration sur l'honneur**

La présentation de tout travail de rédaction universitaire réalisé hors du cours (dossier, mémoire ou autre), doit obligatoirement s'accompagner de la déclaration sur l'honneur suivante :

*Je, soussigné(e) , déclare avoir rédigé ce travail sans aides extérieures ni sources autres que celles qui sont citées. Toutes les utilisations de textes préexistants, publiés ou non, y compris en version électronique, sont signalées comme telles. Ce travail n'a été soumis à aucun autre jury d'examen sous une forme identique ou similaire, que ce soit en France ou à l'étranger, à l'université ou dans une autre institution, par moi-même ou par autrui.*

Date

Signature de l'étudiant